

AU 30 AVRIL 2017



ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 30 avril 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 à 17



Le 16 septembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil des gouverneurs de L'Université de Moncton

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Universite de Moncton, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université de Moncton au 30 avril 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Pricewaterhouse coopers s.r.l./s.e.n.c.r.e.

¹ CPA, auditrice, CA, permis de comptabilité publique nº A118597



ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 30 avril 2017

Exercice clos le 30 avril 2017	2017	2016
Produits :		
Scolarité		
Temps complet	25 692 646 \$	26 429 723 \$
Temps partiel	3 270 814	3 353 706
Subventions provinciales		
Non restreintes	64 344 883	64 344 883
Restreintes	12 772 617	12 192 969
Subventions fédérales	13 669 932	14 628 543
Services vendus	7 781 303	6 578 387
Revenus de placement (note 3)	3 685 045	2 927 688
Dons	436 585	575 803
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 4)	6 968 683	7 347 225
Résidences et entreprises	8 601 112	8 363 463
Autres revenus	4 797 364	4 386 749
	152 020 984	151 129 139
Charges:		
Salaires et avantages sociaux	102 061 150	102 647 895
Frais de déplacements	2 577 037	2 527 095
Matériel et fournitures	4 474 632	4 523 037
Communications	552 427	544 394
Services publics	5 028 647	5 145 575
Assurances	379 801	420 864
Bourses d'études	6 591 904	6 282 781
Services contractuels	728 422	1 057 710
Honoraires	3 720 437	3 192 025
Publications et publicité	762 676	841 059
Coût des marchandises vendues	1 774 884	1 661 756
Intérêts sur la dette à long terme	258 996	348 642
Intérêts et frais bancaires	99 653	92 368
Location et entretien d'équipement	1 175 163	1 271 187
Acquisitions des bibliothèques	1 847 802	1 809 068
Mobilier et équipement	815 159	940 855
Améliorations des bâtiments et terrains	1 856 975	2 235 286
Charges liées aux régimes de pension (note 5)	1 604 340	658 740
Autres dépenses	2 866 638	2 623 725
Amortissement des immobilisations	8 948 763	9 238 897
	148 125 506	148 062 959
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	3 895 478 \$	3 066 180 \$
Excedent des produits sur les charges de l'exercice	3 033 410 \$	3 000 100 \$



ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET Exercice clos le 30 avril 2017

			2017			2016
	Investi en immobilisations	Reçu à titre de dotations	Affecté, Recherche et Fiducie	Non affecté	Total	Total
Solde au début de l'exercice	23 756 573 \$	73 306 798 \$	6 792 563 \$	(73 951 557) \$	29 904 377 \$	44 212 244 \$
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(1 982 924)	0	2 191 265	3 687 137	3 895 478	3 066 180
Apports reçus à titre de dotations	0	775 469	0	0	775 469	729 024
Intérêts capitalisés	0	1 119 809	0	0	1 119 809	1 094 829
Investissement en immobilisations (note 6)	1 257 484	0	0	(1 257 484)	0	0
Virements interfonds et affectations internes (notes 6 et 12)	1 839 154	(1 034 131)	(1 880 963)	41 809	(1 034 131)	0
Régimes de pension - réévaluations et autres éléments	0	0	0	16 603 200	16 603 200	(19 197 900)
Solde à la fin de l'exercice	24 870 287 \$	74 167 945 \$	7 102 865 \$	(54 876 895) \$	51 264 202 \$	29 904 377 \$



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 avril 2017

Au 30 avrii 2017	2017	2016
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	8 694 774 \$	11 133 276 \$
Dépôts à terme (note 7)	40 248 343	36 534 479
Comptes à recevoir (note 14)		
Étudiants	864 808	996 693
Autres	1 610 136	1 243 279
Subventions à recevoir	4 615 656	5 228 988
Stocks	750 597	803 273
Charges payées d'avance	1 662 117	1 725 770
	58 446 431	57 665 758
Placements (note 7)	92 123 691	82 615 311
Immobilisations corporelles (note 8)	114 837 826	117 697 076
	265 407 948 \$	257 978 145 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes à payer	6 171 024 \$	3 914 323 \$
Salaires et retenues salariales (note 9)	9 274 861	9 339 395
Vacances à payer	5 726 334	5 914 727
Revenus reportés	920 339	996 816
Portion à court terme de la dette à long terme (note 11)	852 627	857 246
Apports reportés (note 12)	37 211 994	29 337 120
	60 157 179	50 359 627
Dette à long terme (note 11)	8 371 276	9 222 685
Passif au titre des régimes de pension (note 5)	49 342 500	70 159 700
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 4)	96 272 791	98 331 756
	214 143 746	228 073 768
Actif net		
Investi en immobilisations	24 870 287	23 756 573
Reçu à titre de dotations	74 167 945	73 306 798
Affecté	7 102 865	6 792 563
Non affecté	(54 876 895)	(73 951 557)
	51 264 202	29 904 377
	265 407 948 \$	257 978 145 \$

Engagements (note 13)

Pour le Conseil des gouverneurs,

Recteur et vice-chancelier

Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines



ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 30 avril 2017

	2017	2016
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	3 895 478 \$	3 066 180 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	8 948 763	9 238 897
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(6 968 683)	(7 347 225)
Gain à la disposition de placements	(1 254 984)	(76 967)
Variation de la juste valeur des placements	(6 771 222)	5 204 894
Perte à la disposition d'immobilisations	2 844	826
Charges liées aux régimes de pension	(4 214 000)	(4 116 500)
	(6 361 804)	5 970 105
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	6 582 996	(4 652 474)
	221 192	1 317 631
Activités de financement		
Dette à long terme contractée	0	1 750 000
Apports en espèces reçus à titre de dotations et intérêts capitalisés	861 147	1 823 853
Remboursement de la dette à long terme	(856 028)	(1 849 418)
Apports en espèces reçus pour financer l'achat d'immobilisations	4 909 718	2 213 005
	4 914 837	3 937 440
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(27 927 506)	(35 016 943)
Dispositions de placements	26 445 332	33 637 756
Acquisitions d'immobilisations	(6 101 498)	(3 177 081)
Produits de disposition d'immobilisations	9 141	62 908
	(7 574 531)	(4 493 360)
Variation de l'encaisse	(2 438 502)	761 711
Engaigne ou début de l'exercise	,	
Encaisse au début de l'exercice	11 133 276	10 371 565
Encaisse à la fin de l'exercice	8 694 774 \$	11 133 276 \$



1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Université de Moncton (l' « Université ») est l'université acadienne de langue française du Nouveau-Brunswick prenant la relève des collèges classiques qui ont contribué à sa création en 1963. L'Université entend être un lieu privilégié de perfectionnement personnel et un instrument de développement culturel, social et économique. Sa vocation est à la fois régionale, nationale et internationale. La mission principale de l'Université est l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité et la créativité. Dans sa constitution actuelle, elle regroupe trois campus universitaires situés dans les trois principales régions francophones du Nouveau-Brunswick, soit à Moncton, à Edmundston et à Shippagan. L'Université, constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick, est un organisme sans but lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré exonéré d'impôts en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés conformément à la Partie III du Manuel CPA Canada – Comptabilité, Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui énonce les principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes sans but lucratif au Canada. Ces états financiers comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Fonds non affecté

Ce fonds comprend les opérations afférentes à la prestation des services d'enseignement, qui se veut la mission première de l'Université. Les produits incluent principalement les subventions gouvernementales et les produits liés aux droits de scolarité. Les charges incluent majoritairement les coûts de l'enseignement, les services de soutien pédagogique, les dépenses administratives et les frais liés à l'entretien des bâtiments.

Recherche subventionnée

Les produits de ce fonds incluent ceux reçus pour le soutien à la recherche de source extérieure de l'Université obtenus sous forme de subventions ou de contrats. Les charges admissibles identifiées selon les termes retracés aux ententes sont comptabilisées dans ce fonds lorsque les coûts sont engagés.

Fiducie

Les produits de ce fonds comprennent ceux normalement reçus de source extérieure à l'Université qui ne sont pas des revenus destinés à la recherche. Les charges admissibles sont normalement spécifiées dans les ententes conclues avec les organismes ou celles identifiées pour une activité spécifique.



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Dotation

Tous les dons reçus durant l'exercice sont comptabilisés à titre d'augmentation de l'actif net du fonds, de même que les revenus de placements capitalisés. Les dons doivent être conservés à perpétuité. Seuls les revenus de placement équivalents aux charges engagées dans l'exercice aux fins spécifiées dans les ententes avec les donateurs sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice. Le solde des revenus de placement gagnés et non comptabilisés à titre de produits de l'exercice est transféré aux exercices futurs dans les apports reportés.

Immobilisations

Les produits de ce fonds comprennent les subventions restreintes, l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations et autres revenus pour fins de dépenses de nature capitale. On entend par « dépenses de nature capitale » les constructions et les rénovations majeures d'immeubles ainsi que les achats de terrains, de mobiliers et d'équipements. Les charges incluent l'amortissement des immobilisations et les dépenses non capitalisées. Les dettes afférentes aux immobilisations sont également incluses dans le fonds des immobilisations.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe dans l'actif net.

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser l'aide gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Ces montants sont comptabilisés à titre d'« apports reportés afférents aux immobilisations » et sont amortis et comptabilisés aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les revenus de scolarité sont constatés à titre de produits dans la même période au cours de laquelle les cours sont offerts.

Les revenus provenant des services vendus, des résidences et entreprises ainsi que les autres revenus sont constatés lorsqu'un bien est transféré ou un service est rendu et que le montant peut être évalué.

Instruments financiers

L'Université évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ces actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif.

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des produits sur les charges dans le poste revenus de placement dans l'exercice au cours duquel ces variations surviennent. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes à payer, des salaires et vacances à payer et de la dette à long terme. Tous les autres instruments financiers sont inscrits au coût amorti.

Les frais de transaction liés à l'acquisition et à la disposition de placements ainsi que les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement ou par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties de la façon suivante :

- Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières 20 %, solde dégressif;
- Immeubles 5 %, solde dégressif;
- Mobilier et équipement non informatique 10 ans, méthode de l'amortissement linéaire; et,
- Équipement informatique 5 ans, méthode de l'amortissement linéaire.



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Dépréciation des actifs à long terme

Lors d'événements ou de circonstances pouvant indiquer une perte de valeur, l'Université réévalue la valeur comptable des actifs à long terme. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs excède les flux monétaires futurs non actualisés que procurera cet actif ou ce groupe d'actifs. Le montant de toute perte de valeur, le cas échéant, représente l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'actif. La juste valeur de ces actifs est déterminée par les flux monétaires actualisés. Au cours de l'exercice 2017, aucune dépréciation n'a été constituée à cet égard.

Évaluation des stocks

Les stocks pour revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les stocks de fournitures diverses sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Régimes de pension des salariés

L'Université offre à ses employées et employés deux régimes de pension à prestations définies.

L'Université comptabilise ses obligations au titre des régimes à prestations définies à mesure que les salariés rendent les services qui leur permettent de gagner des prestations de retraite. Les obligations au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice sont déterminées en fonction des plus récents rapports d'évaluations actuarielles établis aux fins de la capitalisation. La date d'évaluation des actifs des régimes et des obligations au titre des prestations définies coïncide avec la date de clôture de l'exercice de l'Université. La date des plus récentes évaluations actuarielles complètes des régimes de pension établies aux fins de la capitalisation est le 31 décembre 2015, et celles-ci ont été extrapolées au 30 avril 2017.

Dans son état de la situation financière à la clôture de l'exercice, l'Université constate les obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées de toute provision pour moinsvalue. Le coût des régimes pour l'exercice est constaté dans les résultats. Le coût des services passés découlant des modifications des régimes et les réévaluations et autres éléments sont constatés dans l'actif net.

Les réévaluations et autres éléments correspondent au total des éléments suivants : la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les rendements calculés à l'aide du taux d'actualisation; les gains et pertes actuariels; les incidences des provisions pour moins-value, s'il y a lieu, dans le cas d'un actif net au titre des prestations définies; les coûts des services passés; et les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

Les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes et d'intérêts, les gains et pertes de placement réalisés lors de la vente des placements ainsi que les gains et pertes non matérialisés sur les placements évalués à la juste valeur.



3. REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement, incluant les variations de la valeur marchande des placements, se présentent comme suit :

	2017	2016
Revenus tirés de ressources non affectées	763 125 \$	686 402 \$
Revenus (pertes) tirés de ressources affectées :		
Fonds de recherche	14 782	570
Fonds de fiducie	40 364	101
Fonds de dotation	9 777 973	(3 187 862)
Fonds des immobilisations	9 176	15 878
Total des revenus (pertes) sur placements au cours de l'exercice	10 605 420	(2 484 911)
Plus (moins): amortissement des apports reportés :		
Fonds de recherche	(1 221)	(70)
Fonds de fiducie	(426)	4
Fonds de dotation	(6 909 552)	5 428 543
Fonds des immobilisations	(9 176)	(15 878)
Total des revenus de placement constatés à titre de produits	3 685 045 \$	2 927 688 \$

4. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent l'aide gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2017	2016
Solde au début de l'exercice	98 331 756 \$	103 465 976 \$
Plus : apports reçus sous forme d'espèces Moins : montants amortis dans les résultats	4 909 718 (6 968 683)	2 213 005 (7 347 225)
Solde à la fin de l'exercice	96 272 791 \$	98 331 756 \$



5. RÉGIMES DE PENSION DES SALARIÉS

Les informations relatives aux régimes de pension à prestations définies se présentent comme suit :

	2017	2016
Passif au titre des prestations définies Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs des régimes	(344 340 000) \$ 294 997 500	(338 662 400) \$ 268 502 700
Total	(49 342 500) \$	(70 159 700) \$
Coût des régimes de pension pour l'exercice Coût des services rendus Coût financier	3 718 900 \$ 4 130 500	3 800 000 \$ 3 297 000
Total	7 849 400 \$	7 097 000 \$
Charges liées aux régimes de pension Coût des régimes pour l'exercice Cotisations de l'Université comptabilisées aux salaires et avantages sociaux	7 849 400 \$ (6 245 060)	7 097 000 \$ (6 438 260)
Total	1 604 340 \$	658 740 \$

6. VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, les affectations interfonds ont été les suivantes :

- 1. Des fonds non affectés de 1 257 484 \$ ont été transférés au fonds des immobilisations pour le financement des achats d'immobilisations au montant de 401 458 \$ et pour le remboursement de 856 026 \$ sur la dette à long terme.
- 2. Des fonds non affectés de 3 090 127 \$ ont été transférés aux fonds de recherche, de fiducie, et d'immobilisations afin de financer les dépenses futures relatives au développement professionnel (752 656 \$), des projets d'investissement en capital et des réparations relatives à certains édifices (1 596 295 \$), des dépenses relatives à des projets spécifiques (695 078 \$) et pour d'autres activités de recherche et de fiducie (46 098 \$).
- 3. Des fonds non affectés de 9 497 \$ ont été transférés au fonds de fiducie afin de combler des soldes déficitaires de l'exercice.
- 4. Des fonds de 17 108 \$ provenant des fonds de recherche, de fiducie et d'immobilisations ont été transférés aux fonds non affectés.
- 5. Des fonds de 3 124 325 \$ provenant du fonds de fiducie ont été transférés aux fonds non affectés afin de couvrir une portion des contributions additionnelles versées dans les régimes de pension.



6. VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES (SUITE)

- 6. Des fonds de 1 023 349 \$ ont été transférés du fonds de dotation au fonds de recherche pour la création d'une nouvelle chaire.
- 7. Un fonds de bourses d'une valeur de 10 782 \$ a été transféré du fonds de dotation au fonds de fiducie.

7. PLACEMENTS

Le portefeuille de placements se compose des éléments suivants :

	2017	2016
Actions de sociétés cotées en Bourse et fonds de placement Obligations et titres du marché monétaire	66 949 843 \$ 20 578 390	41 745 967 \$ 36 266 151
Dépôts à terme	4 595 458	4 603 193
	92 123 691 \$	82 615 311 \$
Dépôts à terme échéant au cours du prochain exercice	40 248 343 \$	36 534 479 \$

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	4 122 520 \$	0 \$	4 122 520 \$	4 117 476 \$
Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières	11 585 042	8 098 257	3 486 785	4 358 481
Immeubles	203 984 198	108 765 938	95 218 260	96 661 348
Mobilier et équipement non informatique	39 507 669	29 918 915	9 588 754	9 790 369
Équipement informatique	11 467 080	9 045 573	2 421 507	2 769 402
:	270 666 509 \$	155 828 683 \$	114 837 826 \$	117 697 076 \$



9. SALAIRES ET RETENUES SALARIALES

	2017	2016
Salaires à payer Retenues salariales à payer	7 488 217 \$ 1 786 644	7 108 264 \$ 2 231 131
	9 274 861 \$	9 339 395 \$

10. EMPRUNT BANCAIRE

L'Université dispose de marges de crédit autorisées totalisant 3 000 000 \$ (soit 1 000 000 \$ pour chacun des campus de Moncton, d'Edmundston et de Shippagan), portant intérêt au taux de base commercial de la Caisse populaire acadienne Itée moins 0,15 %. Les facilités de crédit sont inutilisées aux 30 avril 2017 et 2016.

11. DETTE À LONG TERME

_	2017	2016
Campus de Moncton, hypothèque sur bâtiment, remboursé au cours de l'exercice 2017.	0 \$	27 804 \$
Campus de Moncton, hypothèque 6,23%, remboursable par versements mensuels de 15 243 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 10 janvier 2020 (résidence Médard-Collette).		
(Valeur nette comptable: 4 288 672 \$)	460 641	609 823
Campus d'Edmundston, hypothèque 2,88%, remboursable par versements mensuels de 8 190 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le		
20 août 2025 (résidence). (Valeur nette comptable : 624 949 \$)	1 662 673	1 712 290
Campus de Shippagan, hypothèque 2,05%, remboursable par versements mensuels de 9 474 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 septembre 2020 (résidence). (Valeur nette comptable : 1 656 349 \$)	1 325 915	1 411 316
Campus de Moncton, hypothèque 2,05%, remboursable par versements	1 020 010	1411310
mensuels de 26 874 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 septembre 2020 (résidence Médard-Collette).		
(Valeur nette comptable : 4 288 672 \$)	3 760 464	4 002 733
Campus de Moncton, sans intérêts, remboursable par versements annuels de 148 351 \$ plus taxes, dernier versement échéant le 17 février 2018		
(équipements informatiques). (Valeur nette comptable: 408 728 \$)	162 667	325 334
Campus de Moncton, hypothèque 3,12%, remboursable par versements mensuels de 5 397 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le		
10 avril 2025 (Parc scientifique). (Valeur nette comptable: 6 942 801 \$)	419 444	470 258



11. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Campus de Shippagan, hypothèque 3,12%, remboursable par versements mensuels de 11 205 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 27 avril 2025 (IRZC). (Valeur petre comptable : 2 949 397 \$)

le 27 avril 2025 (IRZC). (Valeur nette comptable : 2 949 397 \$)	1 432 099	1 520 373
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	9 223 903 852 627	10 079 931 857 246
	8 371 276 \$	9 222 685 \$

Les remboursements en capital des emprunts hypothécaires à effectuer durant les cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2018	-	852 627	\$
2019	-	711 487	\$
2020	-	689 006	\$
2021	*	570 216	\$
2022	-	584 829	\$



12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX FONDS SPÉCIFIQUES

	2017			2016	
	Affectés, Immobilisations	Affectés, Dotation	Affectés, Recherche et Fiducie	Total	Total
Solde au début de l'exercice	1 602 371 \$	6 735 828 \$	20 998 921 \$	29 337 120 \$	36 239 523 \$
Revenus gagnés et reportés aux exercices futurs (constatés dans l'exercice) et autres					
ajustements	1 214 774	6 850 654	(263 497)	7 801 931	(5 911 677)
Revenus de placement	0	(1 119 809)	0	(1 119 809)	(1 094 829)
Virements interfonds et affectation d'origine interne	0	(222 680)	1 415 432	1 192 752	104 103
Solde à la fin de l'exercice	2 817 145 \$	12 243 993 \$	22 150 856 \$	37 211 994 \$	29 337 120 \$

Les affectations d'origine interne en recherche et fiducie comprennent le transfert de dons et de revenus de placements capitalisés provenant l'actif net du fonds de dotation.

13. ENGAGEMENTS

L'Université s'est engagée par des ententes jusqu'en avril 2022 pour la location d'équipements, la location de véhicules, des contrats de construction et divers services. Le solde des engagements en vertu de ces ententes s'établit à 2 083 384 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2018	-	1 030 657	\$
2019	-	681 480	\$
2020	-	280 417	\$
2021	-	74 075	\$
2022	-	16 755	\$



14. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Université, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'Université à ces divers risques au 30 avril 2017.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est exposée à ce risque principalement en regard des comptes à payer, des salaires et retenues salariales, des vacances à payer et de la portion à court terme de la dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'encaisse, les dépôts à terme et certains autres placements à taux d'intérêt fixes et variables, ainsi que la dette à long terme à taux d'intérêt fixes, comme le décrit la note 11. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Université à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux variables assujettissent l'Université à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. L'Université gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

Risque de change

De l'encaisse et certains fonds de placement en actions sont libellés en devises. Par conséquent, cette encaisse, ces placements et les revenus afférents sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 avril 2017, l'encaisse et les placements libellés en devises et convertis en dollars canadiens représentent 368 582 \$ (488 486 \$ au 30 avril 2016).

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de l'Université assujettis au risque de crédit comprennent l'encaisse et les comptes à recevoir. La valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière représente le risque de crédit maximal à la date de l'état de la situation financière.

Le risque de crédit de l'Université est principalement attribuable à ses comptes à recevoir. Les montants sont présentés dans l'état de la situation financière, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

La provision pour créances douteuses a fait l'objet d'une estimation par la direction de l'Université en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle. Afin de réduire le risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des limites de crédit. La provision pour créances douteuses s'établit à 1 188 413 \$ au 30 avril 2017 (1 108 380 \$ au 30 avril 2016).



14. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le risque de crédit lié à l'encaisse est limité puisqu'elle est détenue dans des institutions financières jugées reconnues.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des prix du marché. L'Université est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en Bourse, dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière. L'Université atténue ce risque en rééquilibrant son portefeuille régulièrement.

15. TRANSACTION ENTRE APPARENTÉS

Le 2 octobre 2015, l'U de M Développement Inc., fiduciaire de la Fiducie de Biens de l'Université de Moncton (la « Fiducie » ou le « bailleur »), créée le 30 juin 2014, a conclu un contrat de location de terrain appartenant à l'Université avec une entreprise privée (le « locataire »). Ce contrat a été conclu dans le cadre d'un projet de construction d'un complexe résidentiel pour personnes âgées (le « contrat » ou le « bail »).

Selon les termes de ce contrat, le locataire s'est engagé à verser des paiements de loyer à la Fiducie selon les conditions décrites et convenues dans le bail.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.